



## **Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social**

### **Les organisations employeurs saluent le soutien de l'Etat et des départements au secteur**

**Paris - vendredi 18 février.** Les organisations des employeurs associatifs du secteur sanitaire, social et médico-social, représentées par la Croix-Rouge française, la FEHAP et Nexem participaient ce jour à la Conférence des métiers de l'accompagnement qu'elles appelaient de leurs vœux depuis plusieurs mois.

**Les organisations employeurs saluent les engagements financiers pris par l'Etat et les départements.** Cette reconnaissance encourageante **pour les professionnels du secteur, trop longtemps oubliés du Ségur**, est un signe d'entrée vers un dialogue constructif.

Néanmoins, les causes profondes qui ont conduit à ces décisions attendues nécessitent des **engagements durables et structurels pour l'ensemble du secteur**. Les organisations employeurs ont rappelé lors de la conférence la nécessité d'un accompagnement de long terme de l'Etat et des départements pour bâtir, avec les partenaires sociaux, une filière professionnelle essentielle à la cohésion sociale du pays.

Cet accompagnement devra couvrir concrètement, d'une part, le renforcement du financement des formations et la valorisation des métiers et, d'autre part, la lutte contre la sinistralité à travers un programme national de prévention.

**Dès aujourd'hui les organisations employeurs s'engagent avec responsabilité dans un travail de structuration du secteur à travers le projet d'une convention collective unique étendue.** Dans le dialogue social, la future convention du secteur doit notamment permettre de répondre à l'enjeu d'attractivité des métiers du sanitaire, social et médico-social.

*"Je salue l'annonce du Premier Ministre portant sur la revalorisation des salaires des travailleurs sociaux. Je me félicite aussi de la prise en compte des personnels soignants jusqu'ici non concernés. C'est une reconnaissance importante, à l'issue d'une longue négociation, du travail d'accompagnement et du rôle de tous les métiers du social et du médicosocial pour la santé de tous"* **déclare Jean-Christophe Combe, Directeur général de la Croix-Rouge française.**

*"Nos fédérations viennent d'obtenir mandat des adhérents pour négocier une convention collective unique étendue ambitieuse. Cette démarche nécessitera forcément l'accompagnement de l'Etat. Une première pierre est posée avec l'allocation de 500 millions d'euros. Quant aux annonces de revalorisations salariales, elles sont les bienvenues car elles vont nous permettre d'entamer cette démarche dans un climat plus serein"* **déclare Marie-Sophie Desaulle, Présidente de la FEHAP.**

*« Avec plus d'un million de professionnels qui représentent 4,5 % de l'emploi salarié privé en France, et un tiers de l'emploi de l'économie sociale et solidaire, nous sommes un acteur majeur de l'économie. Il est temps d'en prendre toute la mesure, de le reconnaître et de le faire savoir. C'est ainsi que nous ferons de la cohésion sociale une priorité de notre économie et de l'emploi du pays »* **déclare Alain Raoul, Président de Nexem.**

---

## Contacts presse

### La Croix-Rouge française

Christèle Lambert-Côme

Tél. : 06 07 34 99 29

[christele.lambert-come@croix-rouge.fr](mailto:christele.lambert-come@croix-rouge.fr)

### FEHAP

Maryse de Wever

Tél : 06 77 20 93 81

[maryse.dewever@fehap.fr](mailto:maryse.dewever@fehap.fr)

### Nexem

Stéphanie Panissier

Tél. : 07 87 52 19 38

[s.panissier@nexem.fr](mailto:s.panissier@nexem.fr)

---

## A propos de la Croix-Rouge française

Premier opérateur associatif français, la Croix-Rouge française compte plus de 66 000 bénévoles et 17 000 salariés, spécialistes du secourisme, acteurs de l'humanitaire et de la solidarité sociale et sanitaire qui accompagnent chaque année des millions de personnes en France métropolitaine mais aussi dans les territoires ultra marins, ainsi qu'à l'international.

Elle gère près de 600 établissements et services dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et de la formation.

Grâce aux salariés de nos établissements et instituts et à nos structures bénévoles, nous bénéficions d'une implantation territoriale unique qui nous permet de proposer une offre de services de qualité, au plus près des besoins locaux.

Reconnues pour leur expertise, nos équipes pluridisciplinaires accueillent, accompagnent, forment et soignent chaque année des dizaines de milliers de personnes. Elles placent au cœur de leurs pratiques professionnelles les valeurs d'humanité et de solidarité qui constituent le socle de la démarche Croix-Rouge.

En savoir plus : [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

**La FEHAP**, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 000 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 270 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse alliant gestion privée et service public place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées.

En savoir plus : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

**Nexem** est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle **représente et défend les intérêts de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans **cinq champs d'activité** : le handicap, la protection de l'enfance et la protection juridique des majeurs, l'insertion sociale, le grand âge et le sanitaire.

Nexem entend **faire évoluer la fonction employeur** pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Retrouvez toutes nos informations sur [nexem.fr](http://nexem.fr)

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; Twitter [@Nexem actu](#) ; [Facebook](#),